



**FONDS DE SOLIDARITE DE CITES UNIES FRANCE POUR LE LIBAN
RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DES
DONATEURS
9/10/2020**

Rappel de l'initiative

Suite à la double explosion du 4 août dernier qui a détruit le port de Beyrouth au Liban, causant plusieurs dégâts et des victimes, Cités Unies France, à la demande de ses adhérents, a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité pour venir en aide à ses partenaires libanais. Lors de son dernier message, le premier septembre dernier, Cités Unies France a voulu souligner les efforts de la communauté internationale pour délivrer un aide humanitaire d'urgence, rappelant qu'au-delà de cet apport humanitaire, les besoins des libanais s'inscrivent sur le long terme, la double explosion du 4 août n'ayant fait que révéler une accumulation de défaillances du pays.

Dans ce contexte, **les collectivités territoriales libanaises apparaissent désormais un dernier rempart démocratique dans un Etat en faillite**. Pour cette raison, CUF a proposé de concentrer son aide en direction des collectivités libanaises renforçant leurs capacités dans cette phase d'aide à la réhabilitation. Les actions proposées viseront à accompagner la résilience des villes concernées, notamment en renforçant les compétences à l'échelle locale.

Rappel des principes du fonds de solidarité de CUF

Face au constat de la difficile intégration des autorités locales dans l'action d'urgence et la gouvernance de l'aide humanitaire dans les pays en crise, CUF a conceptualisé et développé une nouvelle approche plaçant les autorités locales au cœur du continuum « Prévention-Urgence-Reconstruction-Développement » et a outillé cette approche avec le dispositif des **fonds de solidarité des collectivités territoriales**. Cet outil d'assistance technique et financière a été pensé pour encourager un changement de paradigme en appuyant les principes de subsidiarité de l'action publique, de résilience des communautés affectées par des crises.

Plaidant pour la reconnaissance du chaînon « autorités locales » **dans la réponse d'urgence et la sortie de crise**, l'outil vise à soutenir les autorités locales dans le maintien ou le rétablissement de l'administration de leurs services publics de base, et ce malgré la crise affectant leur territoire et population.

Les fonds de solidarités reposent sur l'impulsion donnée par les collectivités territoriales **françaises qui souhaitent s'inscrire dans une réponse coordonnée face à une crise**. Ces collectivités constituent le premier maillon des fonds de solidarité. Elles sont les principales contributrices, et valident la nature de l'intervention, en fonction des moyens disponibles collectés.

Les fonds de solidarités de Cités Unies France sont (voir plaquette de fonds de solidarité de Cités Unies France) :

- Une action solidaire concertée de collectivités françaises pour aider les collectivités en difficulté. La mise en commun des financements et des expériences assurant un impact sur le terrain de plus grande envergure ;
- Les actions des fonds viennent aider les collectivités affectées par une crise. Les actions se concentrent dans les collectivités les plus fragiles et celles qui ont été le plus durement impactées ;
- Les actions se placent dans la phase d'aide à la réhabilitation et reflètent les besoins exprimés directement par les collectivités affectées au moment du lancement des activités.

Les donateurs au fonds de solidarité (en construction/ liste provisoire)

Une cinquantaine de collectivités ont répondu à l'appel lancé par Cités Unies France. Pour certaines des délibérations ont été déjà prises, pour d'autres c'est toujours en cours. Cette liste n'a donc qu'une valeur provisoire : Les promesses des dons prévisionnelles s'élèvent aujourd'hui à environ 400.000 euros. Les collectivités surlignées en jaune ont concrétisé, à date, leurs dons par un virement sur le compte dédié au Fonds de solidarité.

Angoulême
Angers Loire Métropole
Arcueil
Autun
Arnage
Ay-Champagne
Allon
Aix en Provence
Bagneux
Bois-Guillaume
en-Anjou
Château d'Oléron
Choisy Le roy
Colombes
Creil
Communauté urbaine de Dunkerque
Grand Lyon
Grenoble
Grenoble Métropole
Grand Nancy métropole
Issy les Moulineaux
Ivry
Laval
Laval Agglomération
Lamballe

Limonest
Lile château Doleron
Marseille
Mulhouse
Montgermont
Noisy le Sec (comité de jumelage)
Nanterre
Poitiers
Quimper
Rennes ville
Rennes metropole
Rives-du-Loir-Anjou
Rouen Metropole
Rheu
Reze
Roussas
Strasbourg ville
Strasbourg Metropole
Saint Martin de Re
Saint Nazaire + Agglomeration La Carene et Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire
Toul
Tours
Vauréal
Venelle
Villebon sur Yvette
Rives du Loir En Anjou
Région Centre Val de Loire
Région Pays de la Loire
Région Occitanie
Région Nouvelle Aquitaine
Commiunauté d'agglo du Grand Nancy
Conseil départemental Loire Atlantique
Conseil départemental Meurthe et Moselle
Conseil départemental Essonne
Conseil départemental Bouches du Rhône
Conseil départemental des Hauts de Seine
Conseil départemental de l'Aude
Conseil départemental du Territoire de Belfort
Conseil départemental de la Haute-Garonne

Angoulême
Angers Loire Métropole
Arcueil
Autun
Arnage
Ay-Champagne
Aix en Provence
Bagneux
Bois-Guillaume
Chambéry
Château d'Oléron
Choisy Le Roy
Colombes
Creil
Communauté urbaine de Dunkerque
Grand Lyon
Grenoble
Grand Nancy métropole
Issy les Moulineaux
Ivry
Laval
Lamballe
Limonest
Marseille
Mulhouse
Montgermont
Noisy le Sec (comité de jumelage)
Nanterre
Poitiers
Rennes ville
Rennes Métropole
Rouen Métropole
Rheu
Rezé
Roussas
Strasbourg ville
Strasbourg Métropole
Saint Martin de Ré
Saint Nazaire + Agglomération La Carène et Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire
Toul

Vauréal
Région Centre Val de Loire
Région Pays de la Loire
Région Occitanie
Région Nouvelle Aquitaine
Communauté d'agglo du Grand Nancy
Conseil départemental Loire Atlantique
Conseil départemental Meurthe et Moselle
Conseil départemental Essonne
Conseil départemental Bouches du Rhône
Conseil départemental des Hauts de Seine
Conseil départemental de l'Aude
Conseil départemental du Territoire de Belfort
Conseil départemental de la Haute-Garonne

La première réunion du comité de donateurs

Les échanges (on reporte ici quelques échanges tenus pendant la réunion, compte-rendu non exhaustif)

- **Présentation de la situation au Liban par les partenaires de Cités Unies France, BTVL (bureau technique des villes libanaises) voir document de travail envoyé par Cités Unies France pour plus d'informations:**
 - Enquête sur vingt municipalités à travers le territoire libanais : il ne faut pas penser seulement à Beyrouth, il ne faut pas penser seulement à l'explosion.
 - Il existe de multiples crises : il y a encore 1,5 million de réfugiés dans une population locale de 5 millions, il y a une crise politique à cause d'un gouvernement démissionnaire, il y a la crise sanitaire qui a été aggravée par la démolition d'hôpitaux.
 - Le personnel du BTVL s'est attelé à un travail de recensement de besoins à travers une enquête. Par le biais d'appels et d'entretiens physiques, 20 collectivités ont été interrogées. Une analyse a été élaborée à partir des informations collectées. Parmi les points centraux figurent : faible décentralisation, faibles ressources financières et humaines.
 - Le retard de versements de l'Etat s'accroît et les licenciements dans le milieu municipal se multiplient. Le salaire des fonctionnaires est gelé et le gouvernement a interdit aux collectivités d'aider les associations.
 - Sur les 20 collectivités interrogées, 20 ont envoyé des bénévoles à Beyrouth : les bénévoles étaient de tous les profils.
 - La zone dévastée est effectivement plus réduite que communiquée auparavant. Or, le bureau BTVL, qui se trouve à 6 kilomètres du port, a été détruit.
 - Parmi la population affectée, figure 209 tués, 1000 blessés dans un état grave et 200 000 personnes démunies de logement.
 - La crise du COVID-19 doit être gérée à l'échelle de chaque municipalité : la police municipale est sollicitée pour la gestion de la circulation urbaine et de nombreux tests ont été effectués.

- Les besoins exprimés sont principalement liés au COVID-19 : besoins de matériel de protection, de locaux de confinement, de gel.
- Toutes les collectivités nécessitent un appui matériel : bennes à ordures, matériel bureautique.
- Toutes les collectivités nécessitent un appui financier pour leur personnel. Lorsque l'Etat s'effondre, les autorités locales poursuivent leur travail. Afin d'assurer un minimum de revenus en dépit du gel de leurs salaires, il convient de proposer des bourses alimentaires par exemple. Les maires libanais insistent sur la nécessité de garder leurs équipes municipales formées.
- Toutes les collectivités nécessitent un appui dans le développement de l'économie locale : une aide structurée au service d'un encouragement de l'insertion professionnelle des jeunes, le développement du tourisme rural...
- Les collectivités expriment également un besoin d'appui aux écoles. A l'heure où les parents ne peuvent financer les écoles privées, ils se tournent vers les écoles publiques. Or, celles-ci sont saturées. La tenue des cours est complexifiée à la fois à cause de la démolition d'une trentaine d'écoles ainsi qu'à cause du contexte sanitaire qui oblige la numérisation des cours. Toutefois, beaucoup de foyers familiaux n'ont pas suffisamment d'ordinateurs pour assurer ce service.
- Les collectivités ont également exprimé un besoin de formation.

Valérie Dumontet, présidente du comité des donateurs :

- Le fonds de solidarité a vocation à s'internationaliser dans le cadre d'un partenariat élargi avec l'organisation mondiale des pouvoirs locaux et régionaux CGLU.

Clara Hart , Montpellier :

- Proposition d'une collaboration avec Beyrouth autour de la gestion de déchets. La ville de Montpellier est engagée dans un projet de zéro déchet qui pourrait rejoindre ladite initiative.

Frank Gonsse, Dunkerque :

- Quels sont les besoins concrets ? Qu'est ce que le fonds de solidarité ?

Béehir Odeimi :

- En réponse à Montpellier : il est difficile d'entamer une coopération avec Beyrouth. Or, ce projet pourrait rejoindre des initiatives d'autres collectivités libanaises. Les collectivités hors Beyrouth ont davantage de compétences et peuvent piloter plus d'initiatives.
- En réponse à Dunkerque : les besoins concrets varient selon la collectivité. Nous avons reçu des demandes de véhicules de police municipale, de véhicules de collecte de déchets, d'appui au personnel municipal par le biais d'importation d'ordinateurs, d'indemnités alimentaires. Il convient de rappeler que le prix d'un ordinateur s'élève à 1 200 \$, ce qui correspond à trois fois le salaire d'un fonctionnaire.

Abdelkarim Marchani, Rouen Métropole :

- Une approche de l'enjeu industriel est traitée à Rouen actuellement : il y a moins d'un an, une explosion a eu lieu à Rouen, provoquant un énorme nuage gris au dessus de la ville. Suite à cet

Simoné GIOVETTI , responsable Mission Internationale, Europe et crises

événement, de nombreux projets ont vu le jour. Il est possible de faire un parallèle avec ce qui s'est passé à Beyrouth.

Angoulême :

- Angoulême est une ville active dans les domaines culturelle et littéraire (UNESCO)
- La ville est particulièrement concernée par la destruction du quartier culturel de la ville de Beyrouth et souhaite apporter une dimension culturelle au fonds.
- La dimension de l'éducation au Liban n'a pas été évoqué : quels enjeux pour un retour d'enfants à l'école ?
- Angoulême souhaite également apporter des compétences en urbanisme au fonds : un accompagnement dans la reconstruction peut être envisagé.

Béchar Odeimi :

- Il est possible de réaliser ces initiatives, toutefois la ville de Beyrouth n'est pas adaptée, il faut au contraire envisager l'ensemble du territoire libanais.
- Il y eut 35 écoles endommagées à cause de l'explosion, dont 20 quasi détruites. En réponse à cela, l'UNESCO et l'ambassade de France ont mis en place un projet d'appui au fonctionnement des écoles publiques.
- La ville de Sahleh joue un grand rôle dans la culture, notamment dans le théâtre. Cette ville souhaite entamer une coopération décentralisée avec une collectivité française. Il s'agit là d'une occasion de création de partenariats.
- En ce qui concerne l'école, les problèmes gravitent autour de la tenue des cours à distance. Beaucoup d'enfants n'ont pas d'ordinateurs et n'ont donc aucun accès aux cours.

Sybil Pecriaux, département de la Vienne,

- Elle souhaite voir la dimension d'urgence dans le fonds :

Valérie Dumontet :

- Il convient d'agir dans la pérennité et sur la longévité.

Alexandra Naud, nouvelle Aquitaine :

- Comment sera utilisé l'argent ? Les difficultés structurelles du pays dépassent la fonction du fonds il lui semble. Interrogations autour de la délibération collective.

Simoné Gioveti :

- C'est au comité de donateurs de valider ou non les plans d'actions.
- Nous pouvons avoir un volet qui se focalise sur les séquelles provoquées par l'explosion, or il est impératif que nous ne nous limitons pas à cela.

Valérie Dumontet :

- Aujourd'hui c'est une première réunion, nous comprenons vos interrogations et les prenons en compte.

Simoné GIOVETTI , responsable Mission Internationale, Europe et crises

Béchir Odeimi :

- Il convient de revenir sur l'orientation du fonds : il faut garder à l'esprit que toutes les aides reçues par la communauté internationale jusqu'à maintenant ont été orientées vers Beyrouth.
- Il y a des centaines de milliers de dollars qui ont été investies pour des actions à Beyrouth, or personne ne s'occupe des territoires environnants ni ne travaille directement avec les collectivités territoriales. Le problème du Liban n'est pas l'explosion, c'est l'explosion qui a mis en lumière tous les problèmes du Liban. Il ne faut pas oublier les autres collectivités.

Djamel Sandid, CGLU, Nanterre :

- L'explosion a mis en lumière les crises multiples au Liban. Vu que c'est de l'argent public, nous devons être transparents sur ce que nous en faisons. Il n'y a pas de contradiction entre une aide qui se concentre pour renforcer les collectivités territoriales libanaises fragilisées par la crise et un aide plus focalisé dans les causes de l'explosion.

Sophie Marion, CR du pays de la Loire :

- Aujourd'hui ce n'est plus l'explosion l'urgence. Elle rejoint totalement Béchir dans ses propos.
- Absolument toutes les aides (ONG, aide internationale) se concentre à Beyrouth. Or, où sont les personnes démunies de logement ? Déplacées dans des collectivités environnantes, elles ont quitté Beyrouth.
- Il convient désormais de planifier nos actions.

Valérie Dumontet :

- Nous nous baserons sur vos propos pour la suite de nos actions.

Walid Feghadi, Chaville :

- Il a été sur place mi août avec 70 000 masques et a acheminé des produits alimentaires par navire.
- Nous avons de la chance d'avoir des partenaires sur place sur qui nous pouvons compter.
- L'analyse est bonne, nous devons la suivre. Nous sommes là pour les Libanais et non pas pour viser ce qui nous convient.
- Une majorité des projets d'aide, à l'exemple d'un projet européen dans l'éducation, manquent de transparence et ont peu de répercussions directes sur les populations : nous, au contraire, pouvons la tracer grâce à nos partenaires.

Emilia Saiz, secrétaire générale de CGLU :

- Il n'y a pas de contradictions entre le travail à court et à long terme.
- C'est compréhensible que les dépenses de l'argent public doivent être suivies et justifiées.

Relevé des conclusions

Simoné GIOVETTI , responsable Mission Internationale, Europe et crises

1. Cités Unies France travaillera avec les partenaires libanais afin d'établir un plan d'action Celui-ci explorera 2 volets :

- a. Un volet de soutien aux populations, avec les collectivités concernées, touchées à Beyrouth et aux alentours
- b. un volet d'appui aux collectivités libanaises, pour les soutenir dans la gestion de la crise multidimensionnelle qu'elle traverse et l'appui aux populations libanaises

Ce plan d'action aura pour objectif global de prendre en compte les besoins des collectivités directement affectées par l'explosion du port de Beyrouth mais également la fragilité d'autres municipalités libanaises touchées par la crise au Liban qui est multidimensionnelle et multiforme.

2. Les secteurs de la santé, renforcement de la gouvernance locale, crise des déchets, cultures, instruction ont été relevés comme étant prioritaires.
3. Cités Unies France présentera le projet de plan d'action au comité des donateurs pour validation puis pilotera le programme d'aide. CUF sera garant de la bonne utilisation des financements afin d'assurer toute la transparence nécessaires et le bon déroulement des actions.
4. Le comité des donateurs sera informé pendant toutes les étapes du fonds, tant dans sa partie technique que financière.

Les prochaines étapes : calendrier prévisionnel

- Travail de Cités Unies Franc pour établir un plan d'action
- Présentation du plan d'actions au comité des donateurs courant novembre